

EN 2002, PRÈS DES DEUX TIERS DES NON QUALIFIÉS SONT DES EMPLOYÉS

Il y a vingt ans, la population des non qualifiés était majoritairement ouvrière, masculine et industrielle. Elle est maintenant en grande partie employée, féminine et tertiaire. Plus jeunes et moins diplômés que les salariés qualifiés, les non qualifiés sont plus fréquemment à temps partiel.

Parmi les employés non qualifiés, les assistantes maternelles, les vendeurs et les agents de service sont les professions les plus nombreuses.

Assistants maternelles, vendeurs, agents de service, au cours des vingt dernières années, l'emploi non qualifié a augmenté moins vite que l'emploi qualifié. Entre 1984 et 2002, les non qualifiés ont progressé de moins de 6 %, alors que le nombre d'ouvriers et d'employés qualifiés a augmenté de près de 16 %.

Trois périodes se sont, en fait, succédé. Entre 1984 et 1991, les emplois non qualifiés ont baissé de 6 %, alors que le nombre d'emplois qualifiés augmentait de près de 9 %. Entre 1991 et 1994, le nombre d'emplois non qualifiés a continué de décroître, mais moins nettement. L'emploi qualifié a baissé également, mais faiblement. Entre 1994 et 2002, la

croissance des emplois qualifiés a repris mais, phénomène nouveau, le nombre d'emplois non qualifiés a cru très fortement, deux fois plus rapidement que celui des emplois qualifiés (graphiques 1 et 2).

En 2002, 5,3 millions de salariés occupent un emploi non qualifié : 3,2 millions sont employés et 2,1 millions ouvriers. Les employés sont désormais nettement majoritaires, alors que vingt ans plus tôt, ils représentaient 45 % de l'emploi non qualifié.

La chute des effectifs ouvriers est allée de pair avec une hausse de la qualification. C'est l'inverse pour les employés : avec la forte croissance des effectifs, le poids des non qualifiés s'est accru, surtout depuis 1994.

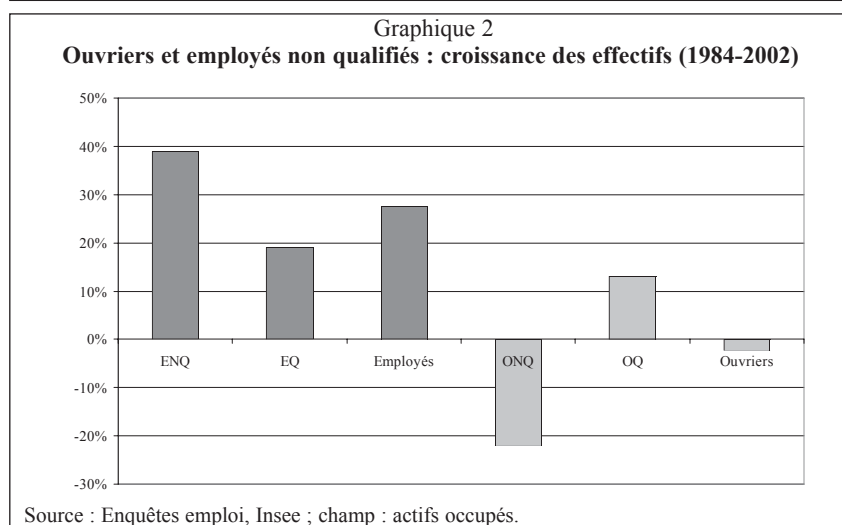
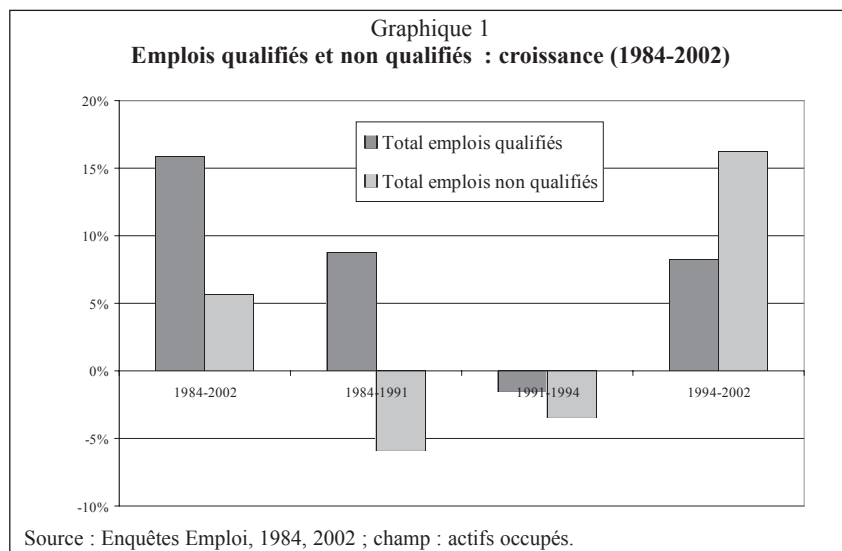
77 % des non qualifiés travaillent dans les services, contre seulement 67 % des qualifiés. Les emplois non qualifiés sont très concentrés dans les secteurs d'activité du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des services personnels et domestiques.

Beaucoup de femmes chez les « non qualifiés »

Entre 1984 et 2002, l'emploi non qualifié s'est nettement féminisé : en 2002, les femmes représentent près des deux tiers de l'emploi non qualifié. Trois quarts des employés sont des femmes, mais la féminisation est un peu plus marquée pour les non qualifiés. Chez les ouvriers, les femmes sont très minoritaires. Toutefois, elles représentent un tiers des ouvriers non qualifiés, contre un dixième des ouvriers qualifiés (tableau 1).

Les non qualifiés sont, en moyenne, moins diplômés que les qualifiés. Plus de la moitié d'entre eux ne possèdent pas de diplôme, contre seulement près du tiers des ouvriers et employés qualifiés.

La part des non diplômés (1) a fortement régressé. Au sein de la population active, elle a baissé de



19 points entre 1984 et 2002. Cette baisse a été beaucoup plus forte chez les employés non qualifiés que chez les employés qualifiés. La moitié des employés non qualifiés ont atteint ou dépassé le niveau V, contre un tiers des ouvriers non qualifiés. Au sein du monde ouvrier, ce sont les ouvriers qualifiés qui ont bénéficié de l'afflux de nouveaux diplômés.

Les non qualifiés sont en moyenne plus jeunes que les qualifiés. C'est particulièrement net pour les ouvriers, où 19 % des non qualifiés ont moins de 25 ans, contre 5 % des ouvriers qualifiés.

Les non qualifiés sont plus fréquemment de nationalité étrangère. Par ailleurs, ils occupent plus souvent une forme particulière d'emploi, en particulier un CDD.

Le temps partiel est une forme d'emploi en très nette expansion

chez les non qualifiés. En 2002, 31 % des non qualifiés travaillent à temps partiel, contre 13 % des salariés qualifiés. Le temps partiel est, en fait, une pratique très répandue chez les employés, mais surtout chez les non qualifiés : 41 % d'entre eux sont à temps partiel, contre 21 % des employés qualifiés.

LES EMPLOYÉS NON QUALIFIÉS

Près des deux tiers des non qualifiés sont des employés. Les professions les plus nombreuses sont les assistantes maternelles, les vendeurs et les agents de service

(1) - Les non diplômés sont ici les personnes sans diplôme ou ayant au plus le BEPC. Le niveau V que nous avons retenu comme seuil de définition d'une catégorie « diplômés », permettait traditionnellement, chez les ouvriers, un accès à la qualification.

qui représentent 60 % du total des employés non qualifiés (tableau 3).

Trois fois plus d'assistantes maternelles qu'il y a 20 ans

La profession la plus nombreuse en 2002 est celle des assistantes maternelles, gardiennes d'enfants et travailleuses familiales. Cette profession a quasiment triplé en vingt ans. Cette forte croissance devrait se poursuivre dans les dix prochaines années. En effet, les besoins sont de plus en plus importants, d'une part, pour garder les jeunes enfants des mères qui travaillent, d'autre part, pour prendre en charge les personnes âgées. Cette profession est exclu-

sivement féminine, la part des jeunes y est faible et le travail à temps partiel très fréquent.

La moitié des vendeurs travaillent dans l'alimentation

En 2002, les vendeurs représentent un cinquième des employés non qualifiés. La moitié d'entre eux travaillent dans l'alimentation. Le nombre de vendeurs dans ce secteur a plus que doublé en vingt ans, alors que les effectifs ont stagné, voire diminué, dans d'autres métiers de la vente, aux effectifs plus faibles. Ainsi, le nombre de vendeurs en équipement de la personne et arti-

cles de sport a diminué d'un tiers. Ce sont les vendeurs en gros de biens intermédiaires et biens d'équipement qui augmentent le plus : + 220 % entre 1984 et 2002. Les deux autres professions du commerce (employés de libre-service et caissiers de magasins) regroupent également une part non négligeable des employés non qualifiés. Leurs effectifs ont augmenté de moitié dans les vingt dernières années.

Certaines professions du commerce sont fortement féminisées, en particulier les caissiers (92 % de femmes). Les moins de vingt-cinq ans sont bien représentés, en particulier chez les caissiers (25 % de jeunes) et les vendeurs en équipement de la personne et articles de sport. Le travail à temps partiel est répandu dans les professions les plus féminisées.

Agents de service, employés de l'hôtellerie et de la restauration, employés de maison

Un quart des employés non qualifiés sont agents de service dans les hôpitaux, dans les écoles et dans la fonction publique. L'hôtellerie-restauration est également un secteur qui emploie beaucoup

Tableau 1
Bilan des caractéristiques de l'emploi : employés et ouvriers

En pourcentage

	Employés non qualifiés		Employés qualifiés	
	1984	2002	1984	2002
Taux de femmes	79	78	72	73
Taux de jeunes	19	13	16	8
Taux de temps partiel	28	41	11	21
Taux de non diplômés	70	49	39	23
	Ouvriers non qualifiés		Ouvriers qualifiés	
	1984	2002	1984	2002
Taux de femmes	34	36	8	11
Taux de jeunes	25	19	13	5
Taux de temps partiel	8	17	2	9
Taux de non diplômés	72	61	56	39

Source : Enquêtes emploi, Insee ; champ : actifs occupés.

Tableau 2 .
Les « non qualifiés » au sens de Burnod-Chenu : 1984 et 2002

Métiers	2002	Croissance 1984-2002	Métiers	2002	Croissance 1984-2002
Agents de service des établissements d'enseignement	237 092	3 %	Vendeurs en articles de luxe	74 278	18 %
Agents de service de la fonction publique (sauf écoles et hôpitaux)	203 126	22 %	Vendeur en photo, disques, librairie	33 128	5 %
Agents de service hospitaliers	244 726	-1 %	Employés de libre-service	113 928	54 %
Ambulanciers	29 317	90 %	Caissiers de magasin	166 560	57 %
Agents de sécurité, de surveillance	151 417	42 %	Serveurs et commis de restaurant ou de café	266 469	29 %
Vendeurs en gros de biens intermédiaires biens d'équipement	39 980	222 %	Employés de l'hôtellerie	55 184	26 %
Vendeurs en alimentation	298 149	133 %	Coiffeurs salariés	101 079	32 %
Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer	37 980	4 %	Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, travailleuses familiales	668 248	198 %
Vendeurs en équipement de la personne, articles de sports	93 224	-32 %	Employés de maison et femmes de ménages chez des particuliers	267 981	2 %
Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage	41 314	-1 %	Concierges, gardiens d'immeubles	70 568	-20 %
Employés non qualifiés	3 193 747	39 %			

Source : Enquêtes emploi, Insee ; champ : actifs occupés.

de non qualifiés : 8 % des employés non qualifiés sont des serveurs et commis de restaurant ou de café, 2 % travaillent dans l'hôtellerie. Les femmes occupent deux tiers de ces emplois, où les jeunes sont bien représentés, en particulier chez les serveurs.

8 % des employés non qualifiés sont des employés de maison. Alors que les effectifs baissaient jusqu'en 1991, ils ont fortement augmenté depuis cette date. Les facilités administratives et fiscales ont pu, en partie, inciter les ménages à déclarer ces emplois.

Les professions où la croissance de l'emploi a été la plus vive sont aussi les professions les plus féminisées.

Les limites de la classification

Dans les grandes enquêtes statistiques, c'est le salaire et le diplôme qui sont le plus souvent utilisés comme mesure de la qualification. On manque en effet d'éléments concernant la mise en œuvre par les salariés des savoirs et des savoir-faire dans une situation de travail bien délimitée. Un tel choix ne pose pas de problème majeur tant que les trois dimensions de la qualification (individuelle, salariale, de l'emploi) sont fortement corrélées. G. Burnod et A. Chenu [2001] indiquent que

« l'identification du travail qualifié est aisée lorsqu'il y a congruence entre les trois sommets du *triangle de la qualification* », c'est-à-dire quand une personne, dotée de titres reconnus, ou d'une expérience équivalente, exerce des fonctions spécifiques moyennant un salaire explicitement en rapport avec ses titres et fonction ». Or, la recomposition des emplois non qualifiés multiplie le nombre des professions et des secteurs d'activité où il existe une discordance croissante entre

les trois pôles du *triangle de la qualification*, en particulier pour les employés du secteur tertiaire. Les décalages peuvent être importants entre le niveau de formation initiale et le montant des rémunérations, en particulier dans le secteur du commerce, mais aussi entre les compétences requises dans les situations de travail et le niveau des salaires.

Nicole Gadrey,
Florence Jany-Catrice,
Martine Pernod-Lemattre
(Université de Lille I)*.

Encadré 1

DÉFINIR LES NON QUALIFIÉS

Trois nomenclatures fréquemment utilisées pour classer les emplois non qualifiés

Bisault, Destival et Goux (1994) proposent une définition de l'emploi non qualifié à partir de l'enquête structure des emplois utilisée par les entreprises, en s'appuyant sur des distinctions institutionnelles et, quand cela est possible, des conventions collectives. Pour les métiers hors du champ de cette enquête, les auteurs ont recours au double critère du niveau de diplôme et du niveau de formation professionnelle.

Burnod et Chenu (2001) construisent une catégorie d'employés non qualifiés en se fondant sur une catégorie à faible niveau de diplôme et de rémunérations.

Chardon (2002) propose une définition « à partir de la spécialité de formation des personnes en emploi ». Est considérée comme qualifiée toute profession pour laquelle une formation spécifique est nécessaire pour y entrer en début de carrière.

Encadré 2

SALAIRES : UNE DÉCOTE IMPORTANTE POUR LES EMPLOYÉS NON QUALIFIÉS

Le salaire moyen des employés non qualifiés est très inférieur au salaire moyen : -41%, contre -33 % pour les ouvriers non qualifiés. Le temps partiel est en effet beaucoup plus répandu chez les employés que chez les ouvriers. La décote est de 10% pour les employés et ouvriers qualifiés.

Pour les seuls actifs à temps complet, les employés (comme les ouvriers) non qualifiés ont un salaire de 33 % inférieur au salaire moyen. La décote est de 11 % pour les employés qualifiés et de 15 % pour les ouvriers qualifiés.

Pour les actifs à temps partiel, les non qualifiés (employés comme les ouvriers) ont un salaire de 30 % inférieur au salaire moyen. La décote est de 15 % pour les employés qualifiés. Le salaire des employés qualifiés est, en revanche, 10 % supérieur au salaire moyen.

(*) - Ce travail est issu d'une recherche financée par la Dares dans le cadre d'un programme de recherches consacré au travail non qualifié. L'ensemble du programme de recherches sera valorisé dans un ouvrage collectif à paraître, en décembre 2004, à la Découverte sous le titre : « Le travail non qualifié : permanences et paradoxes ».

Pour en savoir plus

Amosse T. (2001), « L'espace des métiers de 1990 à 1999 », Insee Première, n°790, juillet.

Bisault L., Destival V., Goux D.(1994), « Emploi et chômage des non qualifiés en France », *Economie et Statistique*, n°273, Insee.

Burnod G., Chenu A. (2001), « Employés qualifiés et non qualifiés, une proposition d'aménagement de la nomenclature des catégories socioprofessionnelles », *Travail et Emploi*, n°86, Dares, avril.

Chardon O. (2001), Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans, *Insee Première*, n°796, juillet.

Chardon O.(2002), « La qualification des employés », Insee, série des Documents de Travail, n° F 0202, 33 p., mars.

Chenu A. (1996), « Les Employés », *Insee Première*, n°477, août.

Gadrey N., Jany-Catrice F., Pernod-Lemattre M., 2004, *Les employés non qualifiés sont-ils non compétents ?* in Meda D., Vennat F. (sous la dir. de) : Le travail non qualifié, permanences et défis, Éd. La Découverte, coll. Recherche. Meda D., Vennat F. (sous la dir. de) (2004) : Le travail non qualifié, permanences et défis, Éd. La Découverte, coll. Recherche.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont édités par le Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale, Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques) - Directeur de la publication : Annie Fouquet.
Téléphone Publications : 01.44.38.22.60 (ou 61) - Documentation : 01.44.38.24.12 (ou 14) - Télécopie : 01.44.38.23.43
Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr
Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Reprographie : DAGEMO.
Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00 - www.ladocumentationfrancaise.fr
PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES - Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 116 €, CEE (TTC) 122,20 €, hors CEE (TTC) 124,30 €. Publicité : Ministère de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.